

IV. MULTILINGUISME, MENTALITÉS ET COMMUNICATION EN EUROPE

«PENSÉES». LECTURES DE *SI*

Dr. Ileana TĂNASE
tanase_iulia2002@yahoo.com

Abstract: This paper reveals a different type of reading of Blaise Pascal's *Thoughts*, defining multiple grammatical and meaning levels referring to the conjunction, adverb and noun, all placed under the same denomination, *si*. Grammatical judgments highlight the representative status of the corpus while allowing the diversity and the unity of a single text. The linguistic projection is based on the conceptual language bringing the overall significance of Pascal's exploitation thoughts.

Keywords: conjunction *Si*, hypothetical vs. non-hypothetical systems, *Si* adverb of intensity, comparative, concessive, *Si* noun.

Si conjonction

Issu du latin *si* (842), *si conjonction* comporte deux types fondamentaux d'occurrences, procédant (I) des *systèmes hypothétiques* et (II) des *systèmes non hypothétiques*.

Généralement, on isole ces emplois hypothétiques que l'on oppose aux autres, non hypothétiques. Il s'agit là de certains effets de sens produits par les formes verbales et les contenus propositionnels, à partir d'une fonction commune à tous les emplois de *si*: «poser ou plutôt présupposer le cadre situationnel, sans l'asserter comme fait particulier. C'est le contexte qui permet d'interpréter ce cadre comme conditionnel, implicatif ou contrastif»¹. Mais en dépit de la pluralité des valeurs contextuelles de la

¹ Riegel M., Pellat J.- Ch., Rioul R. (2001), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

conjonction *si*, sa principale fonction est «d'introduire une donnée d'hypothèse»².

I. *Si* conjonction dans les systèmes hypothétiques

I.1. Expression générique de l'hypothèse

Dans une phrase à deux membres en corrélation, *si conjonction* introduit dès l'origine une hypothèse simple: *la signification générique d'hypothèse* relève de ces macrostructures construites avec le présent de l'indicatif dans les deux propositions à la fois (et dans la conditionnée, et dans la conditionnante). Vu la possibilité du présent d'englober tant le passé que l'avenir, ces constructions renvoient, sémantiquement, à des réflexions portant sur des hypothèses à valeur générale qui transgressent toute délimitation dans le temps, s'avérant, par là même, valables à n'importe quelle instance temporelle:

si + présent / présent

Si l'on ne se connaît plein de superbe ambition, de concupiscence, de faiblesse, de misère et d'injustice, on est bien aveugle.

(*La morale et la doctrine*, p. 178)

I. 2. Potentialité

si + présent / futur ; impératif ; subjonctif présent

C'est le cas du *si* introduisant sans réserve une hypothèse probable qu'on fait glisser vers la réalité, et qui peut se situer dans le présent ou l'avenir. *Si* est alors suivi d'un indicatif présent (à valeur de présent ou de futur simple), le verbe de la principale (conditionnée) étant :

I.2.1. à l'indicatif futur (pour exprimer la potentialité)

I.2.2. à l'impératif (la principale revêt la forme d'une construction injonctive exprimant, outre le commandement ou l'ordre strict, des nuances de signification telles que le conseil, la demande polie etc.)

I.2.3. au subjonctif présent qui supplée aux lacunes de l'impératif (ce dernier est un mode doublement lacunaire : (i) d'une part, il est limité en personnes- I^{re} personne du pluriel et II^e personne du singulier et du pluriel, et (ii) d'autre part, il ne comporte pas de GN sujet exprimé). Le subjonctif

² Ducrot, O. et Todorov, T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil.

ajoute les personnes qui manquent à l'impératif et s'emploie dans une structure de phrase complète, pourvue également de GN sujet.

I.2.1. si + présent / futur

[...] ils sont environnés de personnes qui ont un soin merveilleux de prendre garde que le roi ne soit seul et en état de penser à soi, sachant bien qu'il sera misérable, tout roi qu'il est, s'il y pense.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 91)

si + présent / futur, cond. présent (l'avenir est empreint d'une nuance plus marquée d'hypothèse rendue à l'aide du conditionnel):

C'est l'effet de la force, non de la coutume; car ceux qui sont capables d'inventer sont rares; les plus forts en nombre ne veulent que suivre, et refuser la gloire à ces inventeurs qui la cherchent par leurs inventions; et s'ils s'obstinent à la vouloir obtenir, et mépriser ceux qui n'inventent pas, les autres leur donneront des noms ridicules, leur donneraient des coups de bâton.

(*La justice et la raison des effets*, p. 139)

I.2.2. si + présent / impératif

«Si vous ne croyez en moi, croyez au moins aux miracles».

(*Les miracles*, p. 305)

I.2.3. si + présent / subjonctif présent

S'ils sont fâchés dans le fond de leur cœur de n'avoir pas plus de lumière, qu'ils ne le dissimulent pas: cette déclaration ne sera point honteuse.

(*De la nécessité du pari*, p. 107)

I.3. Irréel du présent; potentialité

si + indicatif imparfait / conditionnel présent

L'hypothèse est envisagée comme contraire à l'état de choses actuel: c'est *l'irréel du présent* des grammaires latine et grecque, mais aussi, quand la situation s'y prête, *le potentiel*. Le français ne distingue pas ici deux catégories sémantiques opposées, il autorise, par contre, à dériver pragmatiquement l'une de l'autre: *ce qui n'est pas peut toujours advenir*.

Néanmoins, la dimension irréaliste l'emporte, comme interprétation, sur la dimension potentielle.

Ainsi la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle; on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter. Personne ne parle de nous en notre présence comme il en parle en notre absence. L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie; et peu d'amitiés subsisteraient, si chacun savait ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas, quoiqu'il en parle alors sincèrement et sans passion.[...] Je mets en fait que si tous les hommes savaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y aurait pas quatre amis dans le monde.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 81)

I.4. Irréel du passé

L'hypothèse porte sur un fait passé qui s'est révélé faux. Dans ce cas, la macrostructure hypothétique recouvre, selon le niveau de langue, plusieurs possibilités d'expression³ :

I.4.1. *si* + indicatif plus- que- parfait / conditionnel passé I^{re} forme

I.4.2. *si* + subjonctif plus-que-parfait / conditionnel passé II^e forme

I.4.3. *si* + subjonctif plus-que-parfait / conditionnel passé I^{re} forme

I.4.4. *si* + indicatif plus-que-parfait / conditionnel passé II^e forme

I.4.1. *si* + indicatif plus- que- parfait / conditionnel passé I^{re} forme

Si l'on avait pu, l'on aurait mis la force entre les mains de la justice : mais, comme la force ne se laisse pas manier comme on veut, parce que c'est une qualité palpable, au lieu que la justice est une qualité spirituelle dont on dispose comme on veut, on l'a mise entre les mains de la force ; et ainsi on appelle juste ce qu'il est force d'observer.

(*Fragments polémiques*, p. 321)

³ Le subjonctif plus-que-parfait, qui apparaît dans les deux propositions ou dans l'une des deux (se substituant dans ce cas à l'indicatif plus-que-parfait et au conditionnel passé I^{re} forme) est caractéristique de la seule langue littéraire.

I.4.2. si + subjonctif plus- que- parfait / conditionnel passé II^e forme

«Si le Seigneur nous eût voulu faire mourir, il ne nous eût pas montré toutes ces choses.»

(*Les miracles*, p. 302)

I.4.3. si + subjonctif plus- que- parfait / conditionnel passé I^{re} forme

Je sens que je puis n'avoir point été, car le moi consiste dans ma pensée ; donc moi qui pense n'aurais point été si ma mère eût été tuée avant que j'eusse été animé ; donc je ne suis pas un être nécessaire.

(*La morale et la doctrine*, p. 182)

I.4.4. si + indicatif plus- que - parfait / conditionnel passé II^e forme

[...] s'ils avaient aimé ces promesses spirituelles et qu'ils les eussent conservées incorrompues jusqu'au Messie, leur témoignage n'eût pas eu de force, puisqu'ils en eussent été amis.

(*Les fondements de la religion chrétienne*, p. 210)

L'expression de la condition est une donnée très complexe qui peut faire intervenir la combinaison formelle entre l'irréel du présent et l'irréel du passé, ou, inversement, l'irréel du passé et l'irréel du présent.

I.5. Irréel du présent + irréel du passé

si + imparfait / conditionnel passé I^{re} forme

« J'aurais bientôt quitté les plaisirs, disent- ils, si j'avais la foi.»

(*De la nécessité du pari*, p. 118)

I.6. Irréel du passé + irréel du présent

si + indicatif plus-que-parfait (subjonctif plus-que-parfait) / conditionnel présent

Dans ce cas, *si* est suivi d'un indicatif plus-que-parfait ou bien, dans la seule langue littéraire, d'un subjonctif plus-que-parfait se substituant au plus-que-parfait de l'indicatif :

Car enfin, si l'homme n'avait jamais été corrompu, il jouirait dans son innocence et de la vérité et de la félicité avec assurance ; et si l'homme n'avait jamais été que corrompu, il n'aurait aucune idée ni de la vérité ni de la béatitude.

(*La morale et la doctrine*, p. 173)

si + subjonctif plus-que-parfait ; indicatif plus-que-parfait / conditionnel présent

Si les Juifs eussent été tous convertis par Jésus-Christ, nous n'aurions plus que des témoins suspects. Et s'ils avaient été exterminés, nous n'en aurions point du tout.

(*Les preuves de Jésus- Christ*, p. 283)

I.7. Imminence contrariée

Indicatif imparfait se substituant au conditionnel passé

L'indicatif imparfait peut se substituer au conditionnel passé dans la régissante pour exprimer ce qui se serait fait certainement et même a été bien près de se réaliser (c'est la signification qui touche à celle d'*imminence contrariée*).

- Moïse d'abord enseigne la trinité, le péché originel, le Messie. David, grand témoignage : roi, bon, pardonnant, belle âme, bon esprit, puissant : il prophétise, et son miracle arrive ; cela est infini. Il n'avait qu'à dire qu'il était le Messie, s'il eût eu de la vanité : car les prophéties sont plus claires de lui que de Jésus-Christ. Et saint Jean de même.

(*Les preuves de Jésus- Christ*, p. 284)

I.8. Hypothèse portant sur un fait passé hors de toute vérification possible

si + indicatif passé composé / passé composé ; présent de l'indicatif

L'hypothèse est conçue comme réalisée ou non dans le passé, étant hors de toute vérification possible :

Ainsi s'écoule toute la vie. On cherche le repos en combattant quelques obstacles ; et si on les a surmontés, le repos devient insupportable ; car, ou l'on pense aux misères qu'on a, ou à celles qui nous menacent.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 89)

I.9. Occurrences moins fréquentes du si hypothétique

si + temps quelconque de l'indicatif / temps quelconque de l'indicatif

I.9.1. si + imparfait / présent

Mais, malheureux que nous sommes, et plus que s'il n'y avait point de grandeur dans notre condition, nous avons une idée du bonheur et ne pouvons y arriver ; nous sentons une image de la vérité, et ne possédons que le mensonge ; incapable d'ignorer absolument et de savoir certainement, tant il est manifeste que nous avons été dans un degré de perfection dont nous sommes malheureusement déçus !

(*La morale et la doctrine*, p. 173)

si + imparfait, présent / présent

Puisqu'on ne peut être universel et savoir tout ce qui se peut savoir sur tout, il faut savoir peu de tout. Car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose ; cette universalité est la plus belle. Si on pouvait avoir les deux, encore mieux, mais s'il faut choisir, il faut choisir celle-là, et le monde le sent et le fait, car le monde est un bon juge souvent.

(*Pensées sur l'esprit et sur le style*, p. 57)

I.9.2. si + indicatif plus- que- parfait / présent

Car s'il n'y avait jamais eu de tout cela, il est comme impossible que les hommes se le fussent imaginé, et encore plus impossible que tant d'autres l'eussent cru.

(*Les miracles*, p. 300)

I.9.3. si + subjonctif plus- que- parfait (se substituant à l'indicatif plus-que-parfait) / présent

Ce que Montaigne a de bon ne peut être acquis que difficilement. Ce qu'il a de mauvais, j'entends hors les mœurs, peut être corrigé en un moment, si on l'eût averti qu'il faisait trop d'histoire, et qu'il parlait trop de soi.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 64)

I.10. Si à valeur conditionnante dans des phrases tronquées

Dans les phrases tronquées, *si* garde sa valeur conditionnante et exclut l'emploi du conditionnel, du futur et du passé simple (pareil à n'importe quel autre *si* à valeur hypothétique). Il s'agit d'exprimer, pour la plupart des cas, sous la forme d'une interrogation ou d'une exclamation, une invitation, une suggestion, un souhait, un regret, une crainte, un refus, etc.

Dans ce type de construction, *si* est accompagné le plus souvent d'un verbe à l'imparfait ou au présent de l'indicatif, temps imperfectifs qui ne peuvent pas faire ancrer la réalisation du procès invoqué dans une séquence temporelle déterminée. D'où la signification d'indétermination fondamentale du souhait, regret, refus, etc. assignée par le verbe en question.

Si vous aviez des miracles, bien !

(*Les miracles*, p. 307)

Si les miracles règlent...

(*Les miracles*, p. 297)

I.11. Subordonnées conditionnantes coordonnées entre elles : *si...et que...*

Le substitut *que*, reprenant un *si* hypothétique ou conditionnel, se construit obligatoirement avec le subjonctif. Lorsqu'une macrostructure hypothétique comporte deux propositions conditionnantes coordonnées entre elles, il est presque de règle qu'on introduise la seconde subordonnée par le substitut *que*⁴, pour éviter la répétition du *si conditionnel*. Le temps du subjonctif employé après *que* est généralement conforme (du moins pour le niveau élevé de langue) au temps de l'indicatif employé après *si*, afin d'assurer la concordance suivant l'un des trois axes hypothétiques : potentialité / irréel du présent ; potentialité / irréel du passé.

***si* + indicatif présent... et (*que*) sous-entendu + subjonctif présent/futur**

Cet homme né pour connaître l'univers, pour juger de toutes choses, pour régir tout un Etat, le voilà occupé et tout rempli du soin de

⁴ a) Pour le présent de l'indicatif après *si*, subjonctif présent après le substitut *que*, le verbe de la régissante se trouvant au futur, à l'impératif ou au subjonctif présent: c'est le cas de *l'hypothèse envisagée comme probable (potentialité)*;

b) Pour l'imparfait de l'indicatif après *si*, subjonctif imparfait après *que* lorsque le verbe de la régissante est au conditionnel présent pour marquer, suivant le cas, *l'irréel du présent ou la potentialité*. Il y a non concordance entre les temps des deux conditionnantes coordonnées entre elles lorsqu'on emploie après le substitut *que* un verbe au subjonctif présent.

c) Pour le plus-que-parfait de l'indicatif ou du subjonctif après *si*, on emploie le plus-que-parfait du subjonctif après *que*; dans la proposition conditionnée le verbe est mis au conditionnel passé (I^{re} ou II^e forme). C'est le cas de *l'irréel du passé*. Il y a non- concordance des temps si après *que* il figure non un plus-que-parfait du subjonctif, mais un subjonctif passé.

prendre un lièvre ! Et s'il ne s'abaisse à cela et veuille toujours être tendu, il n'en sera que plus sot, parce qu'il voudra s'élever au-dessus de l'humanité, et il n'est qu'un homme, au bout du compte, c'est-à-dire capable de peu et de beaucoup, de tout et de rien : il est ni ange ni bête, mais homme.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 91)

si + présent et que... + subjonctif présent/ futur

Mais s'ils s'y trouvent répugnants, s'ils n'ont aucune pente qu'à se vouloir établir dans l'estime des hommes, et que, pour toute perfection, ils fassent seulement que, sans forcer les hommes, ils leur fassent trouver leur bonheur à les aimer, je dirai que cette perfection est horrible !

(*La morale et la doctrine*, p. 181)

si + présent et que...+ subjonctif présent/ subjonctif présent

Ils croient que Dieu est seul digne d'être aimé et admiré, et ont désiré d'être aimés et admirés des hommes ; et ils ne connaissent pas leur corruption. S'ils se sentent pleins de sentiment pour l'aimer et l'adorer, et qu'ils y trouvent leur joie principale, qu'ils s'estiment bons, à la bonne heure !

(*La morale et la doctrine*, p. 181)

si + imparfait...et que...+ subjonctif imparfait / conditionnel présent

Si nous rêvions toutes les nuits que nous sommes poursuivis par des ennemis, et agités par ces fantômes terribles, et qu'on passât tous les jours en diverses occupations, comme quand on fait voyage, on souffrirait presque autant que si cela était véritable, et on appréhenderait de dormir, comme on appréhende le réveil quand on craint d'entrer dans de tels malheurs en effet.

(*Les philosophes*, p. 156)

si + imparfait / et que...+ subjonctif imparfait...et que...+ subjonctif imparfait / subjonctif imparfait requis par le verbe principal douter :

Et qui doute que, si on rêvait en compagnie, et que par hasard les songes s'accordassent ce qui est assez ordinaire et qu'on veillât en solitude, on ne crût les choses renversées?

(*La morale et la doctrine*, p. 172)

si + imparfait et que ...subjonctif plus- que- parfait / subjonctif plus- que- parfait

Ainsi, s'il y avait division dans l'Eglise et que les Ariens, par exemple, qui se disaient fondés en l'Ecriture comme les catholiques, eussent fait des miracles et non les catholiques, on eût été induit en erreur.

(*Les miracles*, p. 308)

si + indicatif plus- que- parfait... et que + subjonctif plus- que- parfait / subjonctif plus- que- parfait (conditionnel passé II^e forme):

Car si un prophète avait dit l'un et que saint Paul eût dit ensuite l'autre, on l'eût accusé.

(*Les figuratifs*, p. 244)

si + subjonctif plus- que- parfait et que...+ subjonctif plus- que- parfait / subjonctif plus- que- parfait (conditionnel passé II^e forme)

Si Adam n'eût point péché, et que Jésus- Christ ne fût point venu, il n'y eût eu qu'une seule alliance, qu'un seul âge des hommes, et la création eût été représentée comme faite en un seul temps.

(*Les figuratifs*, p. 240)

II. Si conjonction dans les systèmes non hypothétiques

Dans les systèmes non hypothétiques, la conjonction *si* remplit des fonctions autres que celle de marquer l'hypothèse. On distingue, à cet égard, plusieurs valeurs de *si* :

II.1. si interrogatif ou dubitatif

II.2. si temporel

II.3. *si* de certitude (introduceur d'une conséquence)

II.4. *si* introduceur d'une proposition complétive

II. 5. *si* d'opposition

II.1. *SI* interrogatif ou dubitatif

Si, marque de l'interrogation indirecte, appelé pour cette raison **interrogatif** ou **dubitatif**, permet de transposer des phrases interrogatives directes totales en compléments de verbe ou, exceptionnellement, en sujet. Il s'agit de ce type de constructions qui réfèrent à un *savoir en suspens* dont *si interrogatif* devient l'indice. Parmi les verbes ayant la propriété de se construire avec une interrogation indirecte⁵ figurent ceux qui expriment une demande ou ceux qui permettent d'impliquer une question, tels *dire* ou *savoir* et aussi des verbes exprimant une perception sensorielle ou une opération intellectuelle.

Dans le texte analysé, le degré le plus élevé de fréquence du *si* dubitatif relève de ces interrogations indirectes qui gravitent autour du verbe *voir* (II.1.1.) employé tant dans le sens de la perception sensorielle que dans celui d'une opération intellectuelle. Viennent ensuite ces constructions centrées sur le verbe *savoir* (II.1.2.), sur des verbes de connaissance tels *apprendre*, *rechercher*, *connaître*, *éprouver*, *examiner* (II.1.3.); les interrogations sujettes expressément au doute sont exprimées par le verbe *douter*, l'expression impersonnelle *il est incertain...* et la construction *n'avoir pas d'assurance* (II.1.4.). La demande adressée à quelqu'un n'apparaît qu'une seule fois dans le texte sous la forme de *demander si...* (II.1.5.) ; il en est de même de l'interrogation indirecte construite autour du verbe *dire* (II.1.6.), qui permet, lui, d'insérer une question. La structure

⁵ C. Wimmer a dressé une liste des verbes susceptibles d'admettre la construction avec une interrogative indirecte, liste qui comprend plus de quatre-vingts verbes. Y figurent ceux dépourvus de tout sens interrogatif, comme *constater* ou *prouver*, alors que des verbes tels *questionner* ou *interroger* n'y trouvent pas de place car ils ne peuvent pas apparaître dans une telle construction. Parmi les verbes les plus fréquents qui régissent une interrogative indirecte on peut citer : *savoir*, *ignorer*; *chercher*, (*se demander*); *étudier*, *examiner*; *apprendre*, *découvrir*, *voir*, *remarquer*; *établir*, *décider*, *prouver*; *expliquer*, *dire*, *confirmer*, *montrer*; *oublier*, *se souvenir*. (Voir Wimmer C., «Syntaxe et interprétation de la structure *V si p* (interrogative indirecte)» in *Le français moderne*, 1983- «Les verbes introduceurs de *si* interrogatif indirect et la description lexicographique» in *TraLiLi, XXI, 1*, 1983, pp. 172- 214.

prendre garde si...(II.1.7.) attire l'attention sur la prise en charge par quelqu'un d'une certaine problématique. A la différence du *si* conditionnel, *si dubitatif* admet les formes verbales hypothétiques en *-r-*.

II.1.1.voir si...

«Faisons pénitence, pour voir si par aventure il aura pitié de nous.»
(*La morale et la doctrine*, p. 187)

II.1.2. (ne pas) savoir si...

[...] la moitié de la vie se passant en sommeil, par notre propre aveu, où, quoi qu'il nous en paraisse, nous n'avons aucune idée du vrai, tous nos sentiments étant alors des illusions, - qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est pas un autre sommeil un peu différent du premier dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir ?

(*La morale et la doctrine*, p. 172)

voir, savoir si...

Pour savoir si la loi et les sacrifices sont réalité ou figure, il faut voir si les prophètes, en parlant de ces choses, y arrêtaient leur vue et leur pensée, en sorte qu'ils n'y vissent que cette ancienne alliance, ou s'ils y voient quelque autre chose dont elle fût la peinture ; car dans un portrait on voit la chose figurée. Il ne faut pour cela qu'examiner ce qu'ils en disent.

(*Les figuratifs*, p. 246)

II.1.3. verbes de connaissance si...

apprendre si...

Le silence est la plus grande persécution : jamais les saints ne se sont tus. Il est vrai qu'il faut vocation, mais ce n'est pas des arrêts du Conseil qu'il faut apprendre si l'on est appelé, c'est de la nécessité de parler.

(*Fragments polémiques*, p. 327)

rechercher si...

Pour moi, je n'ai pu y prendre d'attache et, considérant combien il y a plus d'apparence qu'il y a autre chose que ce que je vois, j'ai recherché si ce Dieu n'aurait point laissé quelque marque de soi.

(*Les prophéties*, p. 255)

connaître si...

Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est.

(*De la nécessité du pari*, p. 114)

éprouver si...

Mais vous pouvez bien quitter les plaisirs, et éprouver si ce que je dis est vrai.

(*De la nécessité du pari*, p. 118)

examiner si...

Mais pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes les lumières qui les en persuadent, négligent de les chercher ailleurs, et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique obscures d'elles-mêmes, ont néanmoins un fondement très solide et inébranlable, je le considère d'une manière toute différente.

(*De la nécessité du pari*, p. 103)

II.1.4. douter si.../ il est incertain si.../ n'avoir pas d'assurance si...

douter si...

Que fera donc l'homme en cet état? Doutera-t-il de tout?

Doutera-t-il s'il veille, si on le pince, si on le brûle? Doutera-t-il s'il doute? Doutera-t-il s'il est?

(*La morale et la doctrine*, pp. 172- 173)

il est incertain si...

Car il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si on gagnera et qu'il est certain qu'on hasarde, et que l'infinie distance qui est entre la *certitude* de ce qu'on s'expose, et l'*incertitude* de ce qu'on gagnera, égale le bien fini, qu'on expose certainement, à l'infini, qui est incertain.

(*De la nécessité du pari*, p. 115)

n'avoir pas d'assurance si...

De plus, que personne n'a d'assurance, hors la foi, s'il veille ou s'il dort, vu que durant le sommeil on croit veiller aussi fermement que nous faisons; [...]

(*La morale et la doctrine*, p. 171)

II.1.5. demander si...

Je vois d'autres personnes auprès de moi, d'une semblable nature: je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi; ils me disent que non; et

sur cela, ces misérables égarés, ayant regardé autour d'eux, et ayant vu quelques objets plaisants, s'y sont donnés et s'y sont attachés.

(*Les prophéties*, p. 255)

II.1.6. dire si...

Faisons tant que nous voudrions les braves: voilà la fin qui attend la plus belle vie du monde. Qu'on fasse réflexion là-dessus, et qu'on dise ensuite s'il n'est pas indubitable qu'il n'y a de bien en cette vie qu'en l'espérance d'une autre vie, qu'on n'est heureux qu'à mesure qu'on s'en approche, et que, comme il n'y aura plus de malheurs pour ceux qui avaient une entière assurance de l'éternité, il n'y a point aussi de bonheur pour ceux qui n'en ont aucune lumière.

(*De la nécessité du pari*, p. 104)

II.1.7. prendre garde si...

Les uns croyaient en Jésus-Christ, les autres ne le croyaient pas, à cause des prophéties qui disaient qu'il devait naître de Bethléem. Ils devaient mieux prendre garde s'il n'en était pas.

(*Les miracles*, p. 303)

II.2. SI morphème temporel (si ~ quand, lorsque, pendant que....etc.)

Si apparaît dans des systèmes non hypothétiques signifiant quand, lorsque, pendant que... etc. et alors il acquiert le statut d'un morphème temporel. Dans ce cas il ne peut être suivi d'un passé simple, d'un futur ni d'un conditionnel.

Epictète demande bien plus fortement : «Pourquoi ne nous fâchons-nous pas si on dit que nous avons mal à la tête et que nous nous fâchons de ce qu'on dit que nous raisonnons mal, ou que nous choisissons mal.»

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 72)

II.3. SI de certitude

Il exprime non une supposition, mais une chose certaine (désignant un effet dont la cause est ensuite indiquée par un des syntagmes c'est, c'est que, c'est parce que...)

si...c'est...

Si on vous unit à Dieu, c'est par grâce, non par nature. Si on vous abaisse, c'est par pénitence, non par nature.

(*La morale et la doctrine*, p. 169)

si...c'est que...

Non, non ; s'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée ; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils y sont tous à même niveau, et s'appuient sur la même terre ; et, par cette extrémité, ils sont aussi abaissés que nous, que les plus petits, que les enfants, que les bêtes.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 82)

si ...ce n'est (que)...

Que chacun examine ses pensées, il les trouvera toutes occupées au passé et à l'avenir. Nous ne pensons presque point au présent ; et, si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre la lumière pour disposer de l'avenir. Le présent n'est jamais notre fin : le passé et le présent sont nos moyens ; le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre ; et, nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 96)

II.4. *SI* introducteur d'une proposition complétive

Il apparaît notamment après des *expressions* (adjectifs, verbes ou locutions verbales) *de sentiment* ; sa fonction consiste à exprimer non une condition ou une supposition, mais une réalité exempte de toute nuance d'hypothèse.

Le roi est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi, et l'empêcher de penser à lui. Car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p.87)

II.5. *SI* d'opposition

On peut avoir, au lieu d'une condition suivie de sa conséquence, deux faits mis en opposition et exprimés de la sorte moyennant deux énoncés reliés par un *si* dit d'*opposition*. Les exemples retrouvés à ce sujet sont construits, au point de vue de la catégorie verbale, comme suit:

(i) si + présent / présent

S'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante; et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible.
(*Les philosophes*, p. 161)

(ii) si + imparfait / imparfait

Car, s'ils connaissaient l'excellence de l'homme, ils en ignoraient la corruption; de sorte qu'ils évitaient bien la paresse, mais ils se perdaient dans la superbe; et s'ils reconnaissaient l'infirmité de la nature, ils en ignoraient la dignité: de sorte qu'ils pouvaient bien éviter la vanité, mais c'était en se précipitant dans le désespoir.

(*La morale et la doctrine*, p. 175)

Si adverbe

Si adverbe est issu du latin *sic*, anciennement *seic* et signifiant «ainsi, de cette façon», «de même (que)», «tellement (que)», «sans plus».

I. Si adverbe d'intensité

Si exprime *l'intensité* (ayant la valeur de «à ce point, à tel degré») et apparaît devant un adjectif, un participe passé pris adjectivement ou un adverbe. *Si d'intensité* ne peut s'employer devant un verbe; il est exclu devant un participe passé conjugué avec *avoir* et alors il faut employer *tant* ou *tellement* qui sont concurrencés par *si* lorsque le participe passé est employé avec *être* ou avec une valeur verbale, nettement établie, malgré l'absence d'auxiliaire.

I.1. Si adverbe d'intensité joint à un adjectif :

dans une exclamation :

Le croire est si important ! Cent contradictions seraient vraies.
(*Des moyens de croire*, p. 125)

dans des phrases assertives :

si + adjectif masculin singulier

Car je voudrais savoir d'où cet animal, qui se reconnaît si faible, a le droit de mesurer la miséricorde de Dieu, et d'y mettre les bornes que sa fantaisie lui suggère.

(*La morale et la doctrine*, p. 169)

si + adjectif féminin singulier

La nature s'imité : une graine, jetée en bonne terre, produit ; un principe, jeté dans un bon esprit, produit ; les nombres imitent l'espace, qui sont de nature si différente.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 84)

si + adjectif masculin pluriel

De ce principe que je vous ouvre, vous pouvez reconnaître la cause de tant de contrariétés qui ont étonné tous les hommes, et qui les ont partagés en de si divers sentiments.

(*La morale et la doctrine*, p. 168)

si + adjectif féminin pluriel

Et ainsi les logiciens. Il semble que leur licence doive être sans aucunes bornes ni barrières, voyant qu'ils en ont franchi tant de si justes et de si saintes.

(*Les philosophes*, p. 158)

I.2. Si adverbe d'intensité joint à un participe passé pris adjectivement :

L'homme n'est donc que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même et à l'égard des autres. Il ne veut donc pas qu'on lui dise la vérité. Il évite de la dire aux autres ; et toutes ces dispositions, si éloignées de la justice et de la raison, ont une racine naturelle dans son cœur.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 81)

I.3. Si adverbe d'intensité joint à un adverbe :

On n'achètera une charge à l'armée si cher, parce qu'on trouverait insupportable de ne bouger de la ville ; et on ne recherche les conversations et les divertissements des jeux que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 86)

I.4. Si dans les expansions consécutives *si...que...*

Le formant *si...que...* ajoute l'idée de *qualité intensive ayant entraîné la conséquence spécifiée*.

I.4.1. Lorsque le verbe de la proposition régissante est à la forme affirmative, la subordonnée consécutive se construit avec l'indicatif.

Si + adjectif que...

Un vrai ami est une chose si avantageuse, même pour les plus grands seigneurs, afin qu'il dise du bien d'eux et qu'il les soutienne en leur absence même, qu'ils doivent tout faire pour en avoir.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 94)

Si + participe passé pris adjectivement que...

La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et peut avoir ses admirateurs; et les philosophes même en veulent; et ceux qui écrivent contre veulent avoir

la gloire d'avoir bien écrit; et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu; et moi qui écris ceci, ai peut-être cette envie; et peut-être que ceux qui le liront...

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 93)

Si + adverbe que...

L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est.

(*De la nécessité du pari*, p. 103)

Le verbe de la subordonnée consécutive peut également apparaître au conditionnel (à la place de l'indicatif) pour rendre la signification d'*éventualité* :

Les hommes sont si nécessairement fous, que ce serait être fou, par un autre tour de folie, de n'être pas fou.

(*Les philosophes*, p. 160)

I.4.2. Si la proposition principale est négative, le verbe de la subordonnée consécutive se met au subjonctif :

L'esprit de ce souverain juge du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui.

(*Les philosophes*, p. 152)

II. Si adverbe de comparaison

L'adverbe *si* peut marquer la comparaison (avec un terme exprimé ou sous-entendu) dans des phrases négatives ou interrogatives.

II.1. Si en tant qu'adverbe de comparaison dans des phrases négatives

Ennui- Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passions, sans affaire, sans divertissement, sans application. Il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa

dépendance, son impuissance, son vide. Incontinent il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse, le chagrin, le dépit, le désespoir.

(*Misère de l'homme sans Dieu*, p. 85)

II.2. Si en tant qu'adverbe de comparaison dans des phrases interrogatives

La religion païenne est sans fondement aujourd'hui. On dit qu'autrefois elle en a eu par les oracles qui ont parlé. Mais quels sont les livres qui nous en assurent ? Sont-ils si dignes de foi par la vertu de leurs auteurs ?

(*La perpétuité*, p. 219)

III. Si adverbe de concession

III.1. *Si* suivi de l'inversion verbe-sujet a le sens d'un adverbe concessif (~ *pourtant, néanmoins, cependant, toutefois*). C'est un sens vieilli, qu'on ne rencontre plus dans la langue courante.

Fausse humilité, orgueil. Levez le rideau. Vous avez beau faire ; si faut-il ou croire, ou nier, ou douter. N'aurons-nous donc pas de règle ? Nous jugeons des animaux qu'ils font bien ce qu'ils font. N'y aura-t-il point une règle pour juger des hommes ?

(*Des moyens de croire*, p. 125)

III.2. Dans les macrostructures concessives, le formant discontinu *si...que...* est employé pour exprimer une concession portant sur un non-procès irréal. Il est alors synonyme de *aussi...que...* / *quelque...que...* / *pour...que...* / *tout...que...*

Dira-t-il donc, au contraire, qu'il possède certainement la vérité, lui qui, si peu qu'on le pousse, ne peut en montrer aucun titre, et est forcé de lâcher prise ?

(*La morale et la doctrine*, p. 173)

Si substantif

Si devient substantif par la conversion.⁶ Le transfert de *si* vers la catégorie nominale tient à sa compatibilité avec la fonction syntaxique de sujet, assumée par le substantif :

- Si ne marque pas l'indifférence : Malachie, Isaïe.
(*La perpétuité*, p. 232)

Tout en faisant ressortir les différentes valeurs grammaticales et sémantiques auxquelles renvoie *si* en tant que substantif, adverbe et conjonction, la présente étude s'est donné aussi pour tâche de jeter la lumière sur le *caractère représentatif du corpus*, assuré à la fois par la diversité et l'unité des *Pensées* de Blaise Pascal. Les jugements de grammaticalité poursuivis ont également visé à un traitement qui ne saurait se passer du contenu des idées sur lequel il s'appuie et que, d'ailleurs, nous avons conçu comme un complémentaire non- linguistique se ralliant à la construction d'ensemble de l'analyse linguistique.

BIBLIOGRAPHIE du CORPUS :

PASCAL, B., 1976, *Pensées*, Paris, Garnier- Flammarion (texte établi par Léon Brunschvicg, Editions Hachette, 1897, Paris).

⁶ Généralement, la conversion affecte toutes les classes grammaticales, mais les transferts les plus nombreux enrichissent surtout trois catégories, celle des noms, des adjectifs et des adverbes.